



SOMMAIRE

1	RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	6
2	LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES (AU 31/12/20)	9
3	INNOVATION ET PROJETS LES COMMISSIONS DE LA COMPAGNIE	10
	COMMISSION PRÉVENTION	11
	COMMISSION MISSIONS ET PRESTATIONS	14
	COMMISSION INNOVATION	16
	COMMISSION AUDIT INFORMATIQUE	18
	LE LAB50	22
	COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ	24
4	LES SERVICES DE LA COMPAGNIE	30
	SERVICE CONFRÈRES	32
	CONTRÔLE QUALITÉ	36
	FORMATION CONTINUE	38
	SERVICE JURIDIQUE	44
	SERVICE FINANCIER	46
5	RAPPORT FINANCIER	48



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CRCC DE PARIS



VINCENT REYNIER
Président de la CRCC de
Paris

2020 a été pour chacune et chacun d'entre nous une année bien particulière. D'une manière inédite et totalement inattendue, nos modes de fonctionnement ont été bouleversés tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Les commissaires aux comptes ont dû démontrer encore une fois leurs capacités d'adaptation dans leur activité au quotidien. Cela, nous pouvons en être fiers. La Compagnie de Paris n'a pas fait exception à ce constat.

Dynamique, elle l'a été tout particulièrement dès le début de la pandémie, pour répondre aux impératifs de la crise sanitaire. Tous les confrères confrontés à des problématiques ont en effet immédiatement trouvé auprès des élus et des permanents des réponses concrètes à leurs interrogations à travers des contacts directs, des publications d'articles ou encore, sous forme de webinaires.

A la pointe, elle l'a démontré par une proposition permanente de nombreux nouveaux outils et services pour nous armer face aux avancées technologiques, mais aussi en contribuant à la promotion de notre perception de la complexité des entreprises et de notre rôle dans l'économie. Les travaux des différentes commissions de la CRCC de Paris dans ce rapport d'activité le rappellent.

Ce rapport me donne l'opportunité de rendre hommage à l'équipe animée par mon prédécesseur, Olivier Salustro. Tous les élus ont su faire preuve de réactivité, d'ingéniosité et de sens du collectif, en plaçant l'innovation au cœur de la stratégie de la CRCC de Paris. La mobilisation des élus de la mandature qui s'est achevée le 30 octobre 2020 a été totale.

Dans la continuité, c'est une équipe d'élus motivés et engagés que vous avez portée à la tête de cette belle institution qu'est la Compagnie de Paris, dès le 1^{er} novembre.

Dès notre prise de fonction, trois axes prioritaires de travail ont été lancés.

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Alors que le deuxième confinement venait d'être annoncé, il s'agissait avant tout d'assurer la continuité d'activité en renforçant le rôle de soutien de la Compagnie en cette période difficile, réduire les risques de difficultés au sein de votre cabinet, et éviter toute forme d'isolement, antinomique avec la confraternité, l'une de nos valeurs cardinales.

A cet égard, trois services d'écoute et d'entraide existants ont été intensifiés :

- La commission juridique qui se réunit tous les mardis (01 53 83 94 35) pour répondre à vos problématiques d'ordre technique rencontrées sur le terrain ;
- Nos deux numéros verts Défense confrères (0 800 39 49 59) et Prévention burn-out (0 800 94 25 94).

Prévenir et accompagner : deux objectifs qui doivent aussi être les vôtres ! En tant que commissaire aux comptes d'entités en souffrance, votre rôle majeur dans cette période délicate est d'accompagner par le dialogue et la pédagogie les chefs d'entreprises. La prévention des difficultés des entreprises doit être au cœur de nos préoccupations, le devoir d'alerte n'en étant que la conséquence.

Comment se préparer aux conséquences de la crise économique et améliorer notre accompagnement préventif ? Il s'agit d'un enjeu primordial pour les professionnels que nous sommes et pour y répondre, nous avons mis en place très rapidement une commission dédiée qui s'est attelée à produire des outils pratiques et un webinaire qui ont été présentés dès les premières semaines de 2021 (cf. page 11). Nous avons consacré notre journée annuelle de formation, le 6 juillet 2021, à ce sujet et nous travaillons sur des outils qui seront présentés avant la fin de l'année.

SE FORMER POUR ÊTRE EXEMPLAIRE

Parmi les chantiers prioritaires, votre CRCC a mis en place un webinaire gratuit sur la NEP 9605 révisée pour répondre aux exigences exprimées par le GAFI de mise en conformité et de formation des professionnels de l'audit dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Trois sessions de webinaires ont ainsi été organisées entre janvier et mars 2021, réunissant plus de 1 000 participants.

NB : L'échéance pour se mettre en conformité étant fixée à juin 2022, de nouvelles sessions seront programmées fin 2021.

PÉRENNISER ET DÉVELOPPER

Nous avons fait le choix de poursuivre la plupart des chantiers d'innovation en cours, convaincus d'une part de leur intérêt, et d'autre part de l'importance de capitaliser sur l'existant pour mener ces actions à terme et en faire bénéficier le plus grand nombre. Nous pouvons citer l'exemple du projet de template Power BI initié à l'automne 2020 par la commission Audit informatique et lancé officiellement début février 2021 sous le nom VizNow (cf. plus d'infos page 19).

Si certaines commissions ont été réorganisées, leur raison d'être n'a pas changé : accompagner les commissaires aux comptes membres de la Compagnie de Paris dans les changements liés à la loi Pacte, pour répondre aux nouveaux besoins du marché, et à l'évolution des technologies pour améliorer la qualité de leurs travaux et la communication avec leurs clients.

A CE TITRE, JE VOUS RAPPELLE LA LISTE DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL (GT) ACTUELS :

Commission Innovation

- Développement des cabinets
- TPE-Startups
- Formation continue

Commission Audit informatique

- Audit des SI et des processus
- Power BI pour les CAC

Commission Communication et Attractivité

- Communication auprès des confrères
- Attractivité et relations écoles
- Formation initiale

Le Lab50

- Comité scientifique
- 4 GT : Data, Clients, Open Innovation, Prospective Internationale

Commission Missions et prestations

- Revue de conformité fiscale
- Revue de conformité sociale

Rendez-vous dès la page 11 pour lire les rapports d'activité des commissions !

Après 10 mois de travail, nous pouvons tous affirmer que tumultueuse est la période, passionnant est ce mandat ! Nous y mettons toute notre détermination et notre énergie pour qu'il soit utile et efficace.

De nouveaux défis nous attendent dès la rentrée 2021, notamment la révision de la réforme de l'audit pour laquelle votre CRCC sera sur le pont pour préserver la diversité des modes d'exercice de notre profession, contribuer à la déconcentration du marché de l'audit et défendre le co-commissariat aux comptes. Pour cela, nous constituerons une commission dédiée. Cette nouvelle commission fixera ses axes prioritaires et ses moyens avant la fin du mois de septembre.

Ce rapport vous est remis à l'occasion des Universités d'été 2021 que je vous souhaite enthousiasmantes et stimulantes.

Bonne lecture.
 Bien confraternellement,
Vincent Reynier

LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES

AU 31.12.20

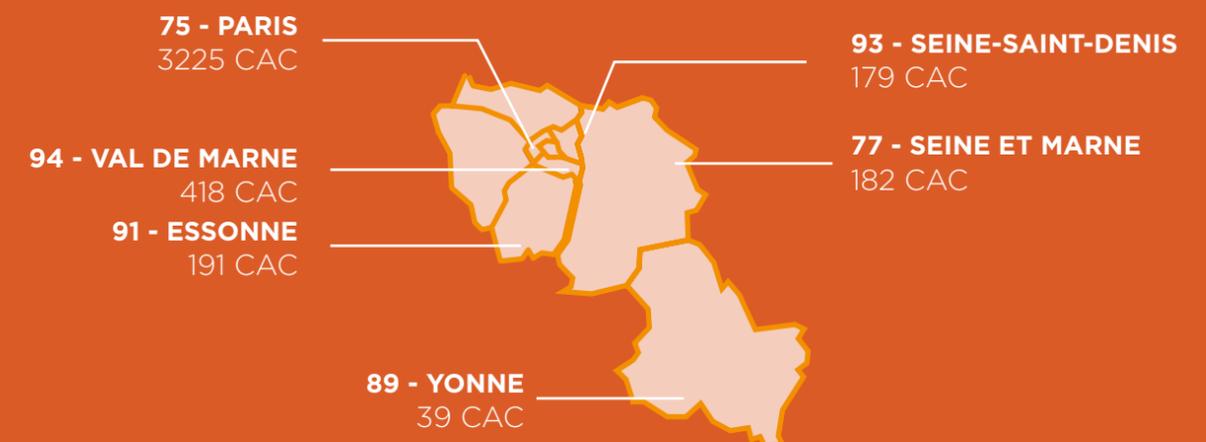


2608



1626

RÉPARTITION DES CAC MEMBRES DE LA CRCC DE PARIS EN DÉPARTEMENTS



10
 STAGIAIRES
 CAFCAC

1
 CONTRÔLEUR
 DE STAGE

50
 CONTRÔLEURS
 QUALITÉ

22
 ÉLUS ET 10
 PERMANENTS

INNOVATION ET PROJETS

LES COMMISSIONS DE LA COMPAGNIE



COMMISSION PRÉVENTION

Membres actuels



VINCENT REYNIER
Président de la CRCC
de Paris



SABRINA COHEN
Vice-présidente
statutaire
de la CRCC de Paris



CAMILLE BOIVIN
Vice-président
statutaire
de la CRCC de Paris



FRÉDÉRIC GOUVET
Vice-président délégué
de la CRCC de Paris



MARINE JULIEN
Trésorière de la CRCC
de Paris



**JEAN-MARC
FLEURY**
Vice-président
délégué
de la CRCC de Paris



PASCAL HOUSSEAU
Commissaire aux comptes,
expert près la Cour d'appel
de Paris



CHRISTIAN TESSIOT
Ancien commissaire
aux comptes, juge au
tribunal de commerce
de Paris



BERTRAND BOUDEVIN
Mandataire judiciaire,
Cour d'appel de Tours



STEPHEN ALMASEANU
Vice-procureur,
Parquet de Paris

Assistés de



ANGELA IBANEZ
Secrétaire générale
de la CRCC de Paris



MIASSA AIDLOUD
Responsable juridique
de la CRCC de Paris

OBJECTIFS DE LA COMMISSION

Figurant parmi les actions prioritaires de la nouvelle mandature, cette nouvelle commission a été mise en place dès novembre 2020. Notre objectif est de mieux armer les commissaires aux comptes face aux risques de défaillance de leurs clients au travers de supports de communication, d'outils pratiques et d'évènements en ligne, autour de trois axes :

- Mieux maîtriser les procédures amiables et collectives, et certaines notions indispensables telles que la cessation des paiements ;
- Dialoguer avec les juges des tribunaux de commerce et les autres acteurs de la

prévention et des traitements des difficultés ;

- Sensibiliser nos clients sur la situation économique de leurs sociétés et sur les dispositifs de prévention existants dont la procédure d'alerte.

Pour répondre à ces enjeux, nous nous sommes rapprochés des acteurs du monde judiciaire pour promouvoir le rôle de prévention du commissaire aux comptes et développer une communication plus efficace avec les juges, représentants du parquet, administrateurs et mandataires judiciaires. Des représentants de ces professions interviennent au sein de notre nouvelle commission et enrichissent nos réflexions visant à vous apporter davantage de pistes de solutions.

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION

Publication dès le 11 janvier 2021 de plusieurs outils pratiques :

- Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la crise du Covid-19 sur l'activité de vos clients [à télécharger sur le site internet de la CRCC](#), à mettre en place sur tous vos dossiers ;
- Des fiches synthétiques pratiques sur la cessation des paiements ;
- Un [tableau de calcul aidant à la détermination de la date de cessation de paiements](#).

Organisation de deux formations

- « La prévention des difficultés des entreprises : vers une mission proactive et utile des CAC » webinaire du 11 février. 320 participants connectés à distance.
- « Prévention des difficultés : tous mobilisés ! » le 6 juillet 2021 au théâtre Mogador en présence de 500 participants.



	Date 1	Date 2	Date 3
Crédit de TVA (encaissement échü)			
Crédits d'impôts éligibles à remboursement (Cice, Cir...)			
ou finançables (disponibles)			
Valeurs de placement non nanties			
Trésorerie			
Autres disponibles (ex : dividende à recevoir échus)			
Créances sur cessions d'immobilisations ou stocks immédiatement recouvrables			
A ACTIFS DISPONIBLES	0	0	0
Découvert(s) autorisé(s) non utilisé(s)			
Lignes de Dailly et d'escompte utilisables (selon créances clients mobilisables)			
Autorisations de billets financiers non utilisées			
B RESERVES DE CREDIT	0	0	0
Emprunts : échéance(s) échue(s)			
Découvert(s) non autorisé(s) (sauf tolérance du banquier)			
Fournisseurs échus			
Fournisseurs impayés (rejet banque)			
Dettes fiscales et sociales échues			
Redressements fiscaux et sociaux : assignations, mise en recouvrement			
Créditeurs divers : échéances échues			
C PASSIFS EXIGIBLES	0	0	0
Dettes financières - accords et moratoires			
Fournisseurs - accords et moratoires			
Dettes fiscales et sociales - accords et moratoires			
Créditeurs divers - accords et moratoires			
D ACCORDS ET MORATOIRES	0	0	0
E = (A+B)-(C-D) SI E < 0 : état de cessation des paiements	0	0	0

LES SUITES SUR 2021

Il s'agira notamment de présenter au H3C pour avis un projet de fiche pratique pour réaliser une mission de diagnostic de solvabilité augmentée par le développement d'un nouveau module dédié à la prévention des défaillances sur l'outil VizNow. Ce 2^{ème} projet sera réalisé en lien avec la commission Audit informatique de la CRCC de Paris.

FOCUS SUR LA CELLULE « SOUTENIR VOS CLIENTS EN DIFFICULTÉS »



En parallèle, en synergie avec l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, a été mise en place en décembre 2020 une cellule « Soutenir vos clients en difficultés ».

Un de vos clients présente des signes avant-coureurs de difficultés économiques ? Vous avez des questions sur la procédure d'alerte accélérée ? Appelez la permanence juridique de la Compagnie au 01 58 83 94 35, qui vous mettra en relation, si nécessaire, avec un juge volontaire au sein des Tribunaux de commerce participant au dispositif.

COMMISSION MISSIONS ET PRESTATIONS

Par

Assisté de



JEAN-MARC FLEURY
Vice-président délégué
de la CRCC de Paris



PIERRE PARESYS
Chargé de projets Innovation
de la CRCC de Paris

Dans le contexte post-PACTE, la commission Missions et prestations cherche à diversifier l'offre des cabinets. La commission a ainsi proposé des aides au développement de nouvelles missions et établi une liste d'une vingtaine de missions possibles, au sein de trois grandes catégories (finance, audit de conformité et contrôle interne et gestions des risques) et développé plusieurs de ces missions nouvelles : cartographie des risques, pack ALPE et outil de revue fiscale.

ACTIONS PHARES DE 2020

Audit des missions et prestations :

Quelles nouvelles prestations le CAC peut-il proposer à ses clients ?
La commission a réalisé une présélection de 10 missions à fort potentiel de commercialisation :

Conformité légale, réglementaire, à un référentiel	Audit de conformité sociale Audit de conformité fiscale Conformité loi Sapin Conformité LCBFT
Diagnostic financier	Diagnostic solvabilité Due Diligence Cartographie des risques
Contrôle interne et process	Diagnostic du contrôle interne comptable et financier Évaluation de l'efficacité d'un processus

Trois missions ont donné lieu à un développement par la commission :

- La cartographie des risques

- Pack ALPE (NEP 912) :

Présenté le 7 juillet 2020 lors de l'évènement « Innover pour se transformer », un pack ALPE NEP 912 est disponible [sur le site internet de la CRCC](#). Celui-ci vise à aider à structurer une démarche d'audit proportionné, à la fois en amont et en aval de la mission. Cet outil vient [en complément d'outils présents sur notre site](#) pour aider à la réflexion stratégique et au développement commercial.

- Un outil de revue fiscale :

L'outil envisagé est utilisé notamment dans deux cas :

- Durant le cours normal de l'activité du commissaire aux comptes (a minima une fois par mandat) ;
- Durant des opérations exceptionnelles (pour une fusion - acquisition par exemple).

Quels sont les principaux avantages concurrentiels de l'outil ?

- Approche conformité
- Développement et mise à jour des questionnaires avec le cabinet d'avocats CMS Francis Lefebvre
- Mode SaaS
- Accès à la documentation des Editions Francis Lefebvre pour approfondir et enrichir le rapport
- Pré-rapport automatique
- Éléments clés

PERSPECTIVES 2021

La commission poursuivra le développement de cet outil. Une version test devrait être présentée lors des Universités d'été, avant une commercialisation du produit fini avant la fin de l'année.

- Lancement commercial de l'outil de revue fiscale ;
- Formalisation de la méthodologie de diagnostic de solvabilité.

COMMISSION INNOVATION

Membres actuels



SABRINA COHEN
Vice-présidente statutaire
de la CRCC de Paris



ARNAUD AUDO
Élu de la CRCC de Paris



ANNIE ADDI
Élue de la CRCC de Paris



MAUD BODIN
Élue de la CRCC de Paris



VINCENT HAMOU
Élu de la CRCC de Paris

Assistés de



ANGELA IBANEZ
Secrétaire générale
de la CRCC de Paris



PIERRE PARESYS
Chef de projets Innovation
de la CRCC de Paris



NATHALIA MIRAKOFF
Responsable du service
Contrôle qualité et Formation
continue de la CRCC de Paris



NATHALIE ZOA
Responsable du
service Confrères
de la CRCC de Paris

La nouvelle commission est composée de trois pôles :

- Le pôle Développement des cabinets
- Le pôle TPE / Start-up
- Le pôle Formation continue

Le pôle Développement des cabinets a repris les projets menés par la précédente commission Performance des cabinets, tandis que le pôle Formation continue, ceux de l'ancienne commission RH et Compétences.

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT DES CABINETS

Ce premier pôle a plusieurs objectifs : enrichir d'une part l'audit légal en structurant de nouvelles missions en complément des missions de certification légale et mutualiser d'autre part, les moyens mis au service des confrères. Le principal projet mené par ce pôle est le développement d'un outil pour prévenir la fraude en se basant sur les Fichiers des Ecritures Comptables. Fonctionnant grâce au machine learning, cet outil permet de détecter les fraudes et les comportements liés à celles-ci. Prévu initialement pour l'automne, le lancement de cet outil pourrait voir le jour courant 2022.

LE PÔLE TPE/START-UP

Ce pôle cherche à substituer aux missions d'audit légal des missions dédiées aux start-ups ou des missions répondant aux besoins des investisseurs en capital. Ce pôle travaille principalement autour de missions de mandat ad-hoc dans le cadre de levées de fonds. Des éditeurs de bases de données financières d'entreprises ont été approchés afin de développer d'éventuels partenariats pour de telles missions.

LE PÔLE FORMATION CONTINUE

Le dernier pôle de la commission entend enrichir le parcours de formations existantes en développant des spécialités ou de nouvelles compétences techniques. Un outil de gestion de plan de formation pour le cabinet est en cours d'étude. Il devrait proposer ces plans de formation en adéquation avec les besoins du cabinet.

Le développement d'un tel outil pourrait voir le jour courant 2022.

Le pôle Formation continue a organisé un webinaire sur le développement commercial le 20 juillet.

Les formations en présentiel de 2h sur l'écoute client ont été suspendues en raison de la crise sanitaire. Nous espérons les relancer d'ici la fin de l'année 2021.

COMMISSION AUDIT INFORMATIQUE

Co-présidents



FRÉDÉRIC BURBAND
Expert-comptable,
commissaire aux comptes,
ancien vice-président
de la CRCC de Paris



SERGE YABLONSKY
Expert-comptable,
commissaire aux comptes,
ancien président de l'AFAI
(Association française pour l'audit informatique)

Assistés de



PIERRE PARESYS
Chef de projets Innovation
de la CRCC de Paris

FLORIAN ABEGG, Directeur Audit IT - **JEAN-LUC AUSTIN**, Associé Audit et Conseil SI - **JEAN-MICHEL DENYS**, Managing Partner Consulting
SÉBASTIEN DIENE, Superviseur audit - **CHRISTIAN GABENESCH**, DSI - **DIENEBA GANDEGA**, Expert-comptable, commissaire aux comptes-
JÉRÔME HUBER, Associé, spécialisé missions de conseil et d'audit en SI - **MICHEL RETOURNÉ**, Expert power BI - **JONATHAN SILLAM**, Manager

OBJECTIFS

L'année 2020 a été celle de la consécration pour le groupe de travail Audit informatique qui est devenu une commission à part entière de la CRCC de Paris. Consécration en termes d'activité également puisque la commission a vécu une année 2020 riche en projets. Du template Power BI à l'évolution de BBusi, en passant par un parcours diplômant consacré à l'Audit informatique, la commission a prit une tournure encore plus « pratique ». Les besoins en matière d'audit par les données étant toujours plus grands, la commission a proposé de nouveaux outils mis à disposition des confrères tout en poursuivant son travail d'acculturation.

FAITS MARQUANTS DE 2020

**Nouveaux guides « Audit informatique des processus »
et « Recueil de tests d'audit de données »**



En juin 2020, la commission a publié ces deux nouveaux guides sur le site internet de la CRCC de Paris et elle les a présentés lors de la journée « Innover pour se transformer » du 7 juillet 2020 (replay des ateliers disponibles sur notre chaîne YouTube). Le guide d'audit informatique des processus devrait être mis à jour et étoffé fin 2021. Plusieurs cas concrets devraient en effet être développés pour chaque processus.

VIZNOW - UN TEMPLATE POWER BI

Répondant aux enjeux du traitement des données (d'un volume toujours plus important), la commission a lancé à l'automne 2020 son projet de datavisualisation des Fichiers des Ecritures Comptables (FEC). Fonctionnant sur le logiciel de Microsoft Power BI Desktop, ce template intitulé VizNow, est un outil clé en main pour le confrère lui permettant de réaliser ses revues analytiques sous un nouvel angle.



Plus simple qu'un outil, la commission a développé et lancé une formation dédiée. Celle-ci permet de gagner en autonomie et d'optimiser son utilisation au quotidien. De plus, une communauté d'utilisateurs est en train d'être développée pour encourager la profession à utiliser la datavisualisation dans ses missions d'audit.

Le site www.viznow.fr joue le rôle de portail : le commissaire aux comptes est invité à s'inscrire pour télécharger son fichier Power BI accompagné d'une notice. S'il a suivi la formation dédiée, il pourra aussi accéder à un support technique en ligne.

Quatre mois après son lancement, ce sont déjà près de 400 commissaires aux comptes qui utilisent VizNow, dont 100 qui ont suivi la formation dédiée. Deux webinaires intitulés « La data visualisation au service de l'audit de demain » ont été organisés pour présenter VizNow :

- Un premier le 11 mars 2021 animé par Vincent Reynier, Frédéric Burband, Eléonore Caiveau-Partula et Michel Retourné ;
- Un second le 20 mai, animé par Vincent Reynier, Grégory Mouy (Président de la CRCC des Hauts de France) Frédéric Burband, Eléonore Caiveau-Partula et Michel Retourné.

BBUSI L'ÉVOLUTION

Développé conjointement par l'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, BBusi est une plateforme de mise en relation entre confrères pour trouver ou proposer une mission externalisée. La commission Audit informatique a proposé une évolution tournée vers l'Audit informatique.

En effet, dès aujourd'hui, des auditeurs externes des systèmes d'information (pour beaucoup extérieurs à notre profession) peuvent désormais eux aussi proposer ou trouver des missions selon leurs besoins (temps consacré, taille du cabinet ...).

PARCOURS DIPLÔMANT « AUDITER EN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE »

A l'initiative de la commission, ce parcours diplômant vise à fournir une méthodologie et pratique d'audit SI et accompagnement conseil. Conçu en partenariat avec l'université Paris-Dauphine, le parcours sera composé de plusieurs modules par niveau pour une montée en compétences progressive. La première promotion doit démarrer en janvier 2022.

PERSPECTIVES 2021

La Commission a pour projet d'étoffer les guides publiés en juin 2020 de plusieurs cas d'usages par processus. Cet enrichissement permettra la mise à jour du guide.

Une nouvelle version de VizNow sera publiée. Elle intégrera notamment un diagnostic de solvabilité destiné à faciliter l'analyse et la communication du commissaire aux comptes dans un contexte de prévention des difficultés des entreprises.

En outre, une version en ligne de VizNow, le template Power BI, verra le jour. A l'initiative des étudiants en Master CCA de la Sorbonne, ce projet permettra d'avoir une démonstration en ligne de l'outil. L'utilisateur pourra dès lors explorer les fonctionnalités de l'outil (chargé d'un FEC).



LE LAB50

Par



GILLES BÖSIGER
Secrétaire de la CRCC de Paris
et membre du comité
scientifique du Lab50

Assisté de



PIERRE PARESYS
Chargé de projets Innovation
de la CRCC de Paris

Le Lab50 de la CRCC de Paris et de l'OEC Paris Ile-de-France a poursuivi son travail d'observatoire de la profession. Ses différents groupes de travail se sont réunis tous les mois pour explorer le futur des métiers du chiffre.

FAITS MARQUANTS DE 2020

UNE GRANDE ODYSSEE

Le Lab50 a organisé sa grande conférence pendant les Universités d'été 2020. Intitulée « L'Odysée de la data » ([vous pouvez lire la synthèse de la conférence et voir le replay sur le site de la CRCC](#)), cette conférence en trois actes avait pour objectif de sensibiliser nos professions aux enjeux de la data ainsi que les nouvelles opportunités liées.

DES FICHES MISSION POUR SE LANCER

Comment accompagner concrètement les clients dans l'exploitation de leurs données ? Comment encadrer ce type de missions ? Ce sont ces questions qui ont motivé les membres du groupe de travail Data à concevoir deux fiches pratiques à destination de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver la première fiche sur l'accompagnement à la dématérialisation et à la fiabilisation des données [sur le site de la CRCC](#). Une seconde fiche mission intitulée « Accompagnement à l'analyse de la donnée du client, un outil pratique d'aide à la réalisation de la mission » paraîtra au cours de l'été 2021.

UNE ACCULTURATION À L'OUTIL CRM

Le Lab50 s'est penché sur la problématique de la relation client. Quelle valeur apporter à nos clients dans le nouvel environnement numérique ? Pour tenter d'y répondre des travaux d'acculturation aux outils CRM (customer relationship management) ont été initiés par le GT Clients/valeur. Outil de gestion de la relation client, le CRM permet d'optimiser son portefeuille clients par une connaissance plus fine via notamment les données de contacts et les interactions enregistrées. Une vraie mine d'informations qui, une fois bien analysées, représentent un moyen efficace au service du développement commercial des cabinets. Vous pouvez retrouver sur le sujet, une série de trois articles comprenant des questionnaires d'auto-évaluation sur le site du Lab50 :

- [Les logiciels de gestion de la relation client dans nos cabinets : pourquoi s'y mettre en 2020 ?](#)
- [Le CRM : vers une meilleure efficacité des cabinets ;](#)
- [Trouver le CRM adéquat à son organisation.](#)

De plus, le GT Clients/Valeur a travaillé sur l'évolution du modèle économique des cabinets à travers la matrice business model canvas. Outil méthodologique, ce business model canva permet de décrire de façon claire et simple le modèle économique d'un cabinet. Vous pouvez écouter dès maintenant avec le [podcast « Explorer demain »](#) le témoignage d'une création ex-nihilo dans un contexte de transformation numérique.

LA PROSPECTIVE INTERNATIONALE : UN HORIZON NÉCESSAIRE

Pour comprendre et explorer le futur des métiers du chiffre, le Lab50 s'est intéressé aux mutations de la profession au Canada. Les CPA (l'équivalent de nos métiers réunis au Canada) ont lancé un vaste projet « [Voir demain](#) » pour anticiper et préparer l'avenir. Le Lab50 a approfondi la question canadienne avec un article de fond que vous pouvez retrouver sur le site : www.lelab50.fr.

PERSPECTIVES 2021

- Les travaux pour l'année 2021 sont nombreux :
- Poursuite de la production de podcasts pour présenter des modèles économiques de cabinets (l'évolution du cabinet d'EC et d'un cabinet 100 % CAC) ;
 - Organisation de la conférence « Retour vers le futur » aux Universités d'été 2021 ;
 - Le développement de modèles d'analyses comptables sur Power BI ;
 - Le rapprochement avec l'Ordre des CPA Canadiens.

COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

Membres actuels :



CAMILLE BOIVIN
Vice-président statutaire
de la CRCC de Paris



SOPHIE DARDE
Commissaire aux
comptes de Paris



ARNAUD AUDO
Élu de la CRCC de Paris



MARINE JULIEN
Trésorière de la CRCC de Paris

Assistés de



ANGELA IBÁNEZ
Secrétaire générale
de la CRCC de Paris



ADELINE DA CUNHA
Chargée de communication
de la CRCC de Paris

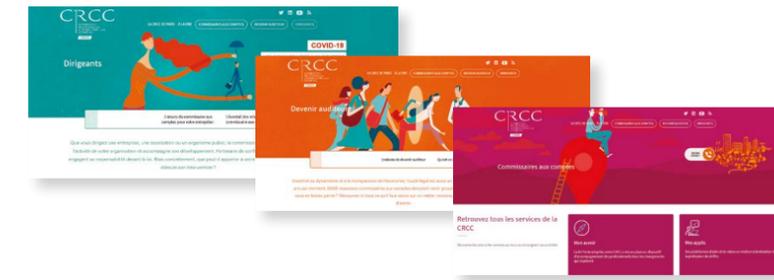
RÔLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

La commission a pour objectif **d'informer** les commissaires aux comptes, de les **accompagner** dans l'accomplissement et les évolutions de leur mission et de faire **rayonner** la profession auprès de son environnement en organisant diverses manifestations et en diffusant des informations sur ses divers supports digitaux. La commission s'implique également dans **l'attractivité de la profession** en valorisant auprès des étudiants son image et les opportunités de carrière qu'elle peut offrir. Compte tenu de la crise sanitaire, l'année 2020 a été l'occasion de miser sur le digital. Pari réussi avec une dizaine d'événements en ligne organisés avec succès !

NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

• Site internet

En 2020, la commission a œuvré dans la **stratégie de contenu** du site internet de la CRCC de Paris. Après une refonte totale en 2019, certains outils et services à destination des commissaires aux comptes ont été mis à jour. L'objectif de cette nouvelle année a été de rendre ce nouveau site plus **attractif** à la fois pour les commissaires aux comptes mais également pour les étudiants et les chefs d'entreprise.



• Emailing

Plusieurs fois par semaine, les commissaires aux comptes inscrits à la CRCC de Paris reçoivent des **informations clés** dans leurs boîtes mails : inscriptions aux webinaires, dates et programmes des événements, les démarches à suivre en tant que membre, etc.

L'emailing est l'un des premiers vecteurs de communication en 2020. Nous avons également mis en place une **newsletter mensuelle** afin d'établir un récapitulatif des différents événements, actualités, démarches et nouveaux outils.



• Réseaux sociaux

Présente quotidiennement sur LinkedIn et Twitter, la CRCC de Paris a fait rayonner la profession en 2020 avec une **visibilité toujours plus marquée** :

 + 13 %  + 116 %

• Relation presse :

- Interviews : 20
- Tribunes : 5
- Articles parus : 119
- Passages télé : 3



Thèmes phares de l'année :

- **Accompagnement des entreprises dans le contexte de la crise sanitaire et prévention des difficultés ;**
- **Innover pour se transformer.**

En 2020, notre **présence est équilibrée** dans la presse éco et la presse professionnelle.

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Grâce à la collaboration active qu'elle entretient avec l'**ANECS (Association Nationale des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes)** Ile-de-France et le **CJEC (Club des Jeunes Experts -Comptables et Commissaires aux comptes)** Ile-de-France, la CRCC a entretenu ses relations avec les jeunes et futurs commissaires aux comptes.

En dépit des restrictions de déplacements qui ont sensiblement freiné nos rencontres des étudiants dans leurs établissements en 2020, nous nous sommes employés à maintenir un lien avec certaines écoles, et notamment dans le cadre de conventions de **partenariats avec les Master CCA** des universités : Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Université de Paris, Gustave Eiffel, Paris-Est Créteil, Paris-Saclay.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2020

• Focus sur l'actualité à Paris puis en départements

Le 5 mars 2020, les commissaires aux comptes de Paris se sont retrouvés à la Maison de la Chimie pour partager l'actualité de la profession.

• Innover pour se transformer

Dans ce contexte de profonds changements pour la profession, la CRCC de Paris a organisé le 7 juillet, une journée de formation 100 % en ligne dédiée à l'innovation au service de la transformation de la profession de CAC.

• Universités d'été

Du 1^{er} au 3 septembre 2020 se sont déroulées les Universités d'été au Palais des Congrès organisées conjointement avec l'Ordre des Experts-Comptables et la CRCC de Versailles. L'occasion de tenir l'Assemblée Générale de la CRCC de Paris et de proposer un « parcours CAC » riche d'ateliers techniques de qualité et labellisés « CAC120 ».

• Élections professionnelles

A la suite des élections professionnelles de septembre, les nouveaux élus conduits par leur Président, Vincent Reynier, ont pris leurs fonctions le 1^{er} novembre pour une durée de quatre années.

PERSPECTIVES 2021

• Communication

- **Informer et accompagner** les commissaires aux comptes dans leur rôle de prévention des difficultés dans un contexte de crise sanitaire,
- **Communiquer sur les nouveaux outils et services** produits par les commissions de la CRCC de Paris comme VizNow, Luca, BBusi, etc.
- **Promouvoir la profession auprès des étudiants** en reprenant les déplacements dans les écoles et les événements qui leur sont dédiés (remise des diplômes, concours, business game, présentation du métier de commissaire aux comptes),
- **Élargir la présence** de la CRCC de Paris dans les médias économiques et nationaux afin d'amplifier la visibilité de la profession,

- **Reprendre une activité en présentiel.** La commission attractivité est ravie de pouvoir organiser à nouveau des événements de manière conviviale tout en alliant sécurité, avec un retour progressif à la normale.

• **Attractivité**

- **Promouvoir la profession de commissaire aux comptes auprès des jeunes.** Sous l'impulsion de la commission, de nombreux événements sont organisés conjointement avec l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, avec le CJEC et l'ANECS, mais également avec les étudiants de masters CCA avec lesquels nous avons signé des conventions.

- **Soutenir les étudiants,** avec la toute nouvelle opération « **Make it easy** », qui sera lancée en septembre prochain pour accompagner les étudiants des filières de l'expertise-comptable et de l'audit vers la réussite, grâce à une bourse et un système de mentorat.

FOCUS SUR NOS WEBINAIRES

Face à la pandémie et son lot de nouvelles contraintes, votre CRCC a su adapter son offre d'événements et de formations en vous proposant dès le printemps 2020 des webinaires répondant aux besoins d'informations liées à la crise, mais aussi d'obtenir les clés pour développer de nouvelles missions et assurer sa veille technologique.

2020

- Covid-19 : quels impacts sur les audits ? 16 AVR, 2020
- Covid-19 : continuité d'exploitation, alerte et mesures de prévention des tribunaux de commerce, 28 AVR, 2020
- Covid-19 et risques cyber : tous cybervigilants ! 14 MAI, 2020
- Covid-19 : l'évaluation en temps de crise, 27 MAI, 2020
- Focus sur l'actualité en ligne, 23 JUIN, 2020
- Réunion d'information des contrôlés CAMPAGNE NON EIP 2020, 8 SEPT, 2020
- Les nouvelles armes du commissaire aux comptes face au risque de fraude, 22 SEPT, 2020
- La robotisation des fonctions finance, 14 OCT, 2020
- Comment développer son CA ? En capitalisant sur l'existant ! 29 OCT, 2020

2021

- Webinaire NEP 9605 – 3 SESSIONS ENTRE LE 21 JANVIER ET LE 25 MARS 2021
- La prévention des difficultés des entreprises : vers une mission proactive et utile des CAC, 11 FÉVR, 2021
- VizNow : la data-visualisation au service de l'audit de demain, 11 MARS, 2021
- Focus sur l'actualité 2021, 23 MARS, 2021
- VizNow : la data-visualisation clé en main, 20 MAI, 2021
- Tout savoir sur les vérifications spécifiques, 2 JUIN, 2021
- Doctrine déontologique en pratique, 15 JUIN, 2021
- Développer son chiffre d'affaires, 20 JUILLET, 2021



MAINTENIR LE LIEN



350 PARTICIPANTS
EN MOYENNE



SE FORMER DE MANIÈRE
SIMPLE ET GRATUITE



APPRÉCIATION
MOYENNE : 19/20

Tous nos webinaires sont disponibles en replay sur notre chaîne YouTube « CRCC de Paris ».



SERVICE CONFRÈRES

Par



CHANTAL HONIGMAN
Vice-présidente déléguée
de la CRCC de Paris

Assistée de



NATHALIE ZOA
Responsable du service
Confrères de la CRCC de Paris

LA CRCC DE PARIS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la profession marquée par les délégations entre le H3C et la CNCC, la CRCC de Paris a conservé son rôle d'interlocuteur privilégié dans les démarches d'inscription des personnes physiques ou morales, ainsi que la radiation, l'omission de la liste nationale des commissaires aux comptes, ou toute autre modification des mentions figurant sur cette liste jusqu'au 5 novembre 2020.

UNE ACTIVITÉ QUI NE SE LIMITE PAS À L'INSCRIPTION

Le service confrères implique de multiples interventions quotidiennes :

GESTION DE L'ANNUAIRE DES MEMBRES

Le service confrères a pour mission la vérification de la complétude et la conformité des dossiers d'inscription. Il assure également le suivi des inscriptions, modifications, transferts, démissions et omissions.

Il aide le confrère dans la constitution de son dossier supervisé par l'élue en charge de l'inscription. Lors de cette assistance, il s'assure que l'ensemble du questionnaire soit bien rempli et que les pièces sont conformes avant transmission au service inscription de la CNCC. Les CRCC ont aussi pour rôle d'expliquer aux commissaires aux comptes le fondement des pièces demandées et de répondre à leurs interrogations spécifiques jusqu'au 5 novembre 2020, date à laquelle le H3C devient l'interlocuteur des confrères.

La CRCC a traité plus de 380 dossiers en attente de régularisation avant la reprise de la délégation inscription par le H3C en date du 5 novembre 2020.

Au 31 décembre 2020, nous constatons une légère baisse du nombre de personnes physiques inscrites auprès de la CRCC de Paris par rapport à 2019. Nous sommes passés de 2 734 inscriptions à 2 671, soit une légère baisse expliquée en grande partie par les départs en retraite et les démissions de CAC sans mandat.

Concernant les personnes morales, nous enregistrons en revanche une légère hausse des inscriptions par rapport à 2019 (1 643 contre 1 623). Nous notons, malgré tout, une tendance au regroupement des cabinets par le biais de TUP et de fusions-acquisitions qui risque d'entraîner dans les prochains mois une baisse des inscriptions des personnes morales.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES DÉCLARATIVES SUR LE PORTAIL NATIONAL AGLAE, GESTION DES MANDATS

Émission de la clé d'activation à chaque nouveau confrère, aide dans les déclarations d'activité, notifications de mandats, régularisation et suivi, demandes de dérogations, figurent également parmi les activités réalisées à votre service.

AIDE DANS VOS DÉMARCHES DÉCLARATIVES SUR LE PORTAIL DU H3C DEPUIS LE 5 NOVEMBRE 2020

Dès cette date, toute démarche d'inscription des personnes physiques ou morales, ainsi que la radiation, l'omission ou toute autre modification de mentions devra être réalisée au niveau du portail du H3C.

La CRCC a informé et répondu aux questions des confrères de façon réactive.

PRESTATION DE SERMENT

Le 13 février 2020, 28 récipiendaires ont prêté serment devant les magistrats de la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris. Un moment solennel toujours apprécié des jeunes professionnels et de leurs accompagnants. Après la solennité, place à la convivialité avec l'ensemble des participants au cocktail organisé au tribunal de commerce de Paris, en présence de son président, Paul-Louis Netter.



STAGE

En application du règlement du stage, version approuvée par le Conseil National du 6 février 2020 modifiant celle du 7 décembre 2017, la CRCC s'assure du bon déroulement du stage CAFCAC. Elle est chargée de l'inscription, mais aussi du suivi, des éventuelles dispenses et de la délivrance des certificats de fin de stage.

La CRCC de Paris a connu une légère baisse du nombre de ses stagiaires au CAFCAC depuis 2019, passant d'un effectif de 15 à 10 stagiaires. Mais grâce à son accompagnement à distance et son soutien auprès des stagiaires tout au long de la crise sanitaire (réunions en format visioconférence, préparation à l'examen, groupe teams), le nombre de stagiaire se stabilise autour de 10 stagiaires en 2020. La CRCC de Paris compte également 3 lauréats parmi sa liste de stagiaires ayant obtenu l'examen Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes session 2020 (CAFCAC).

Elle assure également la gestion des habilitations de maîtres de stage qu'elle délivre ou qu'elle retire après vérification des conditions et obligations devant être respectées par le maître de stage. On compte actuellement 1 276 commissaires aux comptes habilités à recevoir des stagiaires, un chiffre qui reste stationnaire.

PERSPECTIVES 2021

L'année 2021 sera l'année de l'innovation. Le service Confrères participera activement à la mise en place de nouveaux services en synergie avec l'OEC Paris Ile-de-France :

- l'ouverture en février du **centre d'affaires LUCA** dédié aux experts-comptables et commissaires aux comptes, permet de disposer d'espaces de travail flexibles et répondant aux obligations de déontologie et de sécurité de la profession.

Rendez-vous sur www.luca.paris



- le lancement en juillet dernier de la plateforme SerenitePro qui vous permet de rassembler, de façon confidentielle et dématérialisée, toutes les informations essentielles qui devront être transmises à vos proches en cas d'incapacité ou de décès et ainsi assurer la continuité de votre activité.

Rendez-vous sur www.serenitepro.fr

CONTRÔLE QUALITÉ

Par



LAURENT DUPAS

Vice-président délégué de la CRCC de Paris et vice-président du bureau de la CNCA (Commission nationale du contrôle d'activité)



DENIS ZAGO

Élu de la CRCC de Paris membre de la CNCA



BRUNO RONGIER

Membre de la CNCA



NATHALIA MIRAKOFF

Responsable du Contrôle qualité et de la formation continue de la CRCC de Paris

Assistés de

ENTOURÉS D'UN CORPS DE CONTRÔLEURS COMPOSÉ D'UNE QUARANTAINE DE CONFRÈRES (CHIFFRES 2021)
AYANT VOCATION À EFFECTUER LES CONTRÔLES SUIVANT UN PROTOCOLE DÉTERMINÉ.

LES CONTRÔLES QUALITÉ

Les dispositions des articles L.821-1, 821-9 et R821-75 du code de commerce imposent pour la profession un contrôle qualité. Il s'agit notamment d'apprécier le respect des normes et de la déontologie dans une logique de missions légales et non contractuelles.

C'est le **Haut Conseil au Commissariat aux Comptes** qui définit le cadre et les orientations des contrôles ; il en supervise la réalisation et peut émettre des recommandations dans le cadre de leur suivi.

Les contrôles* sont réalisés en fonction d'une analyse des risques portant sur :

- Les **missions de certification** (vérification du respect des règles d'indépendance, de la conformité aux normes applicables à la mission du CAC, l'adéquation des ressources affectées à la réalisation des missions et les honoraires perçus par le CAC) ;
- Le **système de contrôle de qualité interne** mis en place par le CAC.

Les CRCC agissent, compte tenu de la réforme européenne de l'audit, dans le cadre d'un contrat de délégation avec une responsabilité finale qui est l'attribut de notre autorité de contrôle.

Il s'agit d'un service régalien des CRCC.

LA CAMPAGNE 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2020, 319 contrôles étaient programmés au niveau de la CRCC de Paris dont 307 administrés.

Sur les 307 contrôles administrés, 42 contrôles ont été annulés (demandes de report, démission, absence de mandats), 265 ont été opérés par la CRCC de Paris, 10 par la CNCC et 3 par le H3C.

En volumétrie, la CRCC de Paris représente 25 à 30 % des contrôles à l'échelle nationale.

La CRCC a organisé la réunion d'information des contrôlés le 8 septembre 2020.

- Sur 163 inscrits > 152 participants, soit 93 % de participation

L'objectif de cette conférence était d'informer les commissaires aux comptes sur le déroulement du contrôle qualité sur la campagne non EIP 2020 et de répondre à leurs interrogations notamment sur les nouvelles orientations du H3C.

Quelques appréciations :

- *Utile et pratique.*
- *Webinaire intéressant et, par rapport au précédent contrôle dont j'ai bénéficié précédemment, cette présentation de l'approche et des procédures du contrôle est très constructive.*
- *Le format de 2h avec un timing tenu, c'est parfait.*
- *Efficace, très bon format et interlocuteurs clairs.*

Un nouveau webinaire sera proposé en 2021 à destination des commissaires aux comptes contrôlés.

QUELS SONT LES ENJEUX POUR 2021 ?

D'une manière générale, il sera question d'adapter le contrôle qualité au nouveau contexte posé par la loi PACTE et selon les nouvelles orientations du H3C.

Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation, alliant pédagogie et confraternité, auprès des confrères futurs contrôlés sous deux principaux angles :

- Le contrôle qualité ne doit pas être vécu comme une sanction mais comme un moyen pour le professionnel de garantir une amélioration continue de ses travaux et de ses procédures internes ;
- Promouvoir l'obtention d'un « label qualité » pour les contrôles réussis notamment en sensibilisant les professionnels sur leurs obligations.

En parallèle, nous nous attacherons à respecter les délais impartis par le H3C pour les contrôleurs et les contrôlés.

FORMATION CONTINUE

Par



SABRINA COHEN
Vice-présidente statutaire
de la CRCC de Paris

Assistée de



NATHALIA MIRAKOFF
Responsable du Contrôle
qualité et de la formation
continue de la CRCC de Paris

RÔLE DU SERVICE FORMATION

Le service Formation de la CRCC de Paris a pour mission d'accompagner ses membres dans le suivi de leur obligation de formation.

La CRCC de Paris participe à la gouvernance de l'ASFOREF depuis 2009, le service Formation travaille également en lien avec l'organisme de formation dans l'évolution de son catalogue avec les nouveaux besoins de compétences des commissaires aux comptes en conséquence de la loi Pacte, de la crise sanitaire et de la digitalisation de l'économie.

BILAN 2020

Dans le cadre de la convention de la délégation du suivi de l'obligation de formation continue.

Dans le cadre du suivi délégué de la formation professionnelle par le H3C, la CNCC et les CRCC par extension, sont mandatées pour réaliser les missions suivantes :

- Relance des CAC pour la réalisation de leur obligation déclarative

Fin 2019, sur les 2 734 commissaires aux comptes inscrits, 2 608 avaient une déclaration de formation à effectuer.

Le taux de saisie des déclarations de formation en 2020 est passé de 74,18 % à 87,57 % entre le 31 mars et le 31 mai (vs 56,4 % à 70,86 % au 31 mai 2019).

Malgré le contexte lié à la loi PACTE et à la crise sanitaire, l'obligation de formation a en grande partie été respectée grâce au travail d'accompagnement quasi individuel réalisé par le service.

- Contrôle des justificatifs de formation

Un échantillon de 3 % des justificatifs a été constitué aléatoirement par la CNCC. 94,86 % des justificatifs contrôlés sont valides.

Peu de cas litigieux ont été relevés au niveau de la CRCC de Paris.

NB : Depuis le 1^{er} juin 2019, il est désormais possible de saisir sa déclaration de formation et de charger les justificatifs correspondants tout au long de l'année, au « fil de l'eau ».

OBLIGATIONS DE FORMATION ET FINANCEMENT

Pour rappel

- La « formation professionnelle » devient « la formation professionnelle continue » (article L822.28-1 à 19).
- La notion d'homologation a disparue en février 2018. (heures audit/CAC)
- 120h minimum de formation sur 3 ans
- 20h minimum au cours d'une même année
- En référence au code du travail pour l'identification de la nature des formations, différenciation entre « formation » et « colloque/conférence » (une formation : action dispensée par un organisme de formation référencé, avec un objectif précis, remise d'un support, qui prévoit l'appréciation des participants, ainsi qu'un test de validation des connaissances)
- 40h maximum sur 3 ans pour les colloques ou conférences

L'obligation de formation concernait jusque-là les CAC inscrits ayant au moins un mandat. Cependant, tout CAC inscrit doit répondre à ses obligations, c'est pourquoi, la CRCC de Paris continue de sensibiliser les CAC concernés.

En parallèle, les professionnels doivent également prendre en compte le changement profond des modes de financement des formations instauré par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », adoptée le 5 septembre 2018.

ÉVOLUTIONS DES FORMATIONS

Selon les besoins des professionnels

De nouveaux modules de formation développés en 2020 par CNCC Formation et la CRCC de Paris ont été intégrés au catalogue de l'ASFOREF :

- Conduite du changement
- Cybersécurité
- NEP 9605
- Mission ALPE
- Communication et marketing
- VizNow : data visualisation des FEC sous Power BI

FREQUENTATION DES FORMATIONS ASFOREF

Nous avons observé en 2020 une baisse de fréquentation des formations ASFOREF par les commissaires aux comptes :

	2020	2019	2018
JOURS AUDITEURS	2 250	2 255	2 733
NOMBRE D'INSCRITS	1 656	1 698	2 311
	2020	2019	2018
SESSIONS TENUES	125	133	160

L'ensemble des formations par catégorie est repris dans le tableau ci-dessous. Le nombre d'inscrits est traduit en jours auditeurs (nombre de participants x nombre de jours suivis). Ces chiffres permettent de mesurer l'évolution de l'année par rapport aux années précédentes.

SESSIONS INTER	NBRE DE JOURS	NBRE SESSIONS	NBRE INSCRITS	NBRE JA 2020	NBRE JA 2019	NBRE JA 2018
PARCOURS	5	10	149	477	621	456
ACTUALITÉS	2	26	402	402	462	554
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE	16	22	287	409	317	641
CADRE JURIDIQUE DE LA MISSION DU CAC (EX DOCTRINE)	5	5	58	58	75	148
COMMISSARIAT AUX APPORTS OU À LA FUSION, ÉVALUATION	9	16	208	232	154	235
DÉONTOLOGIE ET NORMES (EX EXERCICE PROFESSIONNEL)	8	15	193	261	142	207
SECTEURS / ASSOCIATIONS	7	7	90	108	128	231
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	13	16	183	217	298	189
FORMATIONS CRCC	1	2	36	36	35	51
COMMUNICATION	3	6	50	50	23	16
ATELIERS	-	-	-	-	-	5
TOTAL	69	125	1 656	2 250	2 255	2 733

Commentaires

Les chiffres montrent une baisse générale de la fréquentation, mais plusieurs constats peuvent être faits.

Concernant les formations proposées au catalogue de l'ASFOREF, on observe une hausse de la fréquentation dans les catégories suivantes :

- Audit et contrôle interne
- Déontologie et normes
- Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation

Une nouvelle catégorie « Communication » a vu le jour en 2018, composée d'une formation « Savoir communiquer avec efficacité » et qui continue de plaire en 2020.

La baisse générale de la fréquentation des formations peut surtout s'expliquer par la crise sanitaire, mais aussi par le nombre d'évènements proposés par la CRCC de Paris au format webinaire tels que :

FORMATION	DATE	DURÉE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Sacrées soirées	26/02/2020	2h	
Focus sur l'actualité	05/03/2020		
Covid 19 : quels impacts sur les audits	16/04/2020	1h30	457 participants
Covid 19 : continuité d'exploitation, alerte et mesures de prévention des tribunaux de commerce	28/04/2021	1h	449 participants
Covid 19 et risques cyber : tous cybervigilants	14/05/2020	1h30	151 participants
Covid 19 : l'évaluation en temps de crise	27/05/2020	1h30	463 participants
Développer son CA	11/06/2020	1h30	140 participants
Focus sur l'actualité en ligne	23/06/2020	1h30	84 participants
Innover pour se transformer	07/07/2020	7h	
Universités d'été 2020	01/09/2020	2 jours	
Réunion d'information des contrôlés	08/09/2020	2h	152 participants
CAMPAGNE NON EIP 2020			
CAC et Fraude (Les nouvelles armes du commissaire aux comptes face au risque de fraude)	22/09/2020	1h30	233 participants
Robotisation des fonctions finance	14/10/2020	1h30	176 participants
Comment développer son CA ? En capitalisant sur l'existant	29/10/2020	1h30	90 participants
TRANSFAIR 2020	16/11/2020		

PERSPECTIVES 2021

En 2020, la crise du COVID-19, a eu un impact profond sur les cabinets.

L'année 2021, sera une année d'application pleine et entière de l'obligation des 120h sur la période triennale.

Pour aider les commissaires aux comptes, la CRCC de Paris travaille sur la conception de formations qui donneront aux professionnels des clés pour repenser leur stratégie, leur relation-client, leur management et développer de nouvelles offres de missions.

L'accent sera également mis sur le développement de formations davantage orientées sur les systèmes d'information et sur la data visualisation.



SERVICE JURIDIQUE

Par

Assisté de



FRÉDÉRIC GOUVET

Vice-président délégué de la
CRCC de Paris en charge des
affaires juridiques et des relations
avec le monde judiciaire



MIASSA AIDOU

Responsable du
service juridique
de la CRCC de Paris



ALEXANDRE MARIBON

Juriste de la CRCC de Paris

Le service juridique de la CRCC de Paris accompagne les confrères à plusieurs niveaux. Notamment, à travers une permanence téléphonique quotidienne qui répond aux questions des confrères, la rédaction d'articles sur le site internet de la compagnie, sa contribution technique aux événements de la CRCC et lors de la gestion du contentieux des commissaires aux comptes.

LES CHIFFRES DU SERVICE EN 2020

PERMANENCE JURIDIQUE

Le service juridique répond quotidiennement aux questions des commissaires aux comptes dans le cadre d'une permanence téléphonique. Le cœur de celle-ci est la commission juridique qui se tient tous les mardis de 10h à 17h, en présence de Ramon Gonzalez et Christian Tessiot.

En 2020, ce sont près de 1 000 appels qui ont été traités (954 en 2019). Les questions relatives aux impacts de la crise sanitaire sur l'audit des comptes, aux difficultés des entreprises et aux conséquences déontologiques de la loi PACTE ont été les questions les plus fréquemment posées.

PUBLICATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Le service juridique produit, pour le site internet, des publications sur l'actualité intéressant la profession. En 2020, celles-ci se sont principalement concentrées sur la loi PACTE et la crise sanitaire. En cette période exceptionnelle il était essentiel de tenir informés rapidement les commissaires aux comptes sur la parution des textes et les différentes positions doctrinales.

L'information est aussi transmise aux consœurs et confrères lors de manifestations, tels que le Focus sur l'actualité, la conférence au Tribunal de Commerce, certains ateliers des Universités d'été et des webinaires spécifiques auxquels le service juridique participe activement.

LA RÉOLUTION DES LITIGES

Enfin, tout au long de l'année, le service juridique est en charge de la gestion des contentieux des commissaires aux comptes et de la résolution des litiges. A ce titre, en 2020, 12 dossiers de conciliations (33 en 2019) et 21 dossiers de réclamations ont été traités (19 en 2019).

ASSISTANCE DÉFENSES CONFRÈRES

Dans les cas où un commissaire aux comptes risque d'être mis en cause dans le cadre d'une procédure pénale, le service juridique répond aux appels reçus sur le numéro vert pendant les heures d'ouverture de la CRCC et oriente les commissaires aux comptes dans les démarches à mener. En 2020, 6 appels ont été pris en charge.

Ce numéro vert est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au 0 800 39 49 59.

PERSPECTIVES 2021

Pour 2021, le cap a été mis sur toujours plus de réactivité dans le cadre du traitement des conciliations et des réclamations. Par ailleurs, nous nous sommes axés sur la fourniture d'outils aux membres de la Compagnie de Paris et la rencontre du monde judiciaire afin de permettre aux consœurs et confrères d'être dans une démarche la plus proactive possible en cette période de mutations.

Le webinaire du 11 février dernier « La prévention des difficultés des entreprises : vers une mission proactive et utile des CAC » et la journée du 6 juillet 2021 « Prévention des difficultés : tous mobilisés ! » en sont l'illustration.

SERVICE FINANCIER

Par



MARINE JULIEN
Trésorière de la CRCC de Paris

Assistée de

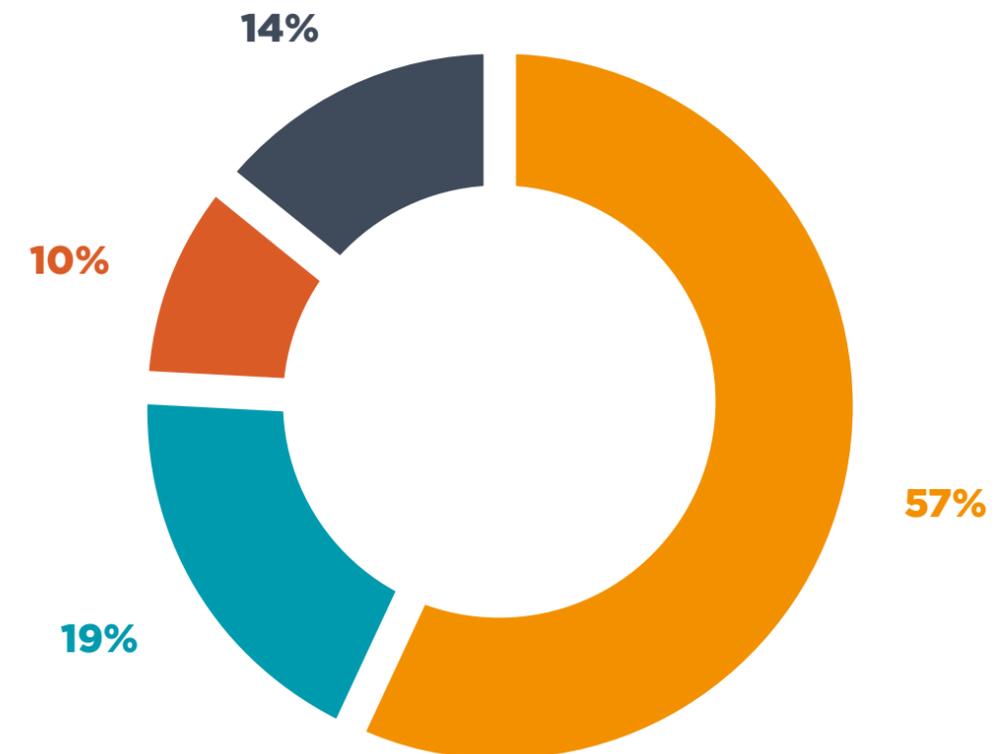


LAETITIA DESGRANGES
Responsable Administrative,
Financière et RH de la CRCC
de Paris

CHARGES 2020

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 130 801	57%
Personnel	364 909	18%
Informatique	86 628	4%
Loyer et charges	271 776	14%
Autres & Divers	407 488	20%
SERVICES AUX CONFRERES	378 842	19%
Contrôle Qualité	130 527	7%
Juridique / Défense Confrères	203 578	10%
Formation / Stage	44 737	2%
COMMUNICATION / MANIFESTATIONS	208 296	10%
COMMISSIONS	272 149	14%
Audit Informatique	88 741	4%
Performance des cabinets	9 673	0%
RH & compétences	38 238	2%
Missions & Prestations	65 940	3%
Communication - Attractivités	23 737	1%
CAC PE	14 567	1%
LAB 50	31 254	2%
Total Charges	1 990 088	102%

RÉPARTITION DES CHARGES 2020



RAPPORT FINANCIER :

RAPPORT DU TRÉSORIER

RAPPORT DES CENSEURS

ET COMPTES ANNUELS



RAPPORT DU TRÉSORIER

EXERCICE 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2020 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 517 989 euros pour l'année 2020 contre 1 532 556 euros pour l'année 2019.

Les charges d'exploitation passent de 2 319 646 euros fin 2019 à 2 054 402 euros fin 2020.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 est bénéficiaire de 662 447 euros à comparer à celui de 2019 qui était bénéficiaire de 509 893 euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 22 143 euros pour 2020 contre 81 160 euros pour 2019.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 684 590 euros au 31 décembre 2020.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marine JULIEN
Trésorière

Christine Costard
43-47, Avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Bénédicte Marret
44/46 rue de Domrémy
75013 Paris

**COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES DE PARIS**

50, rue de Londres
75008 PARIS

RAPPORT DES CENSEURS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

C.R.C.C. de Paris

RAPPORT DES CENSEURS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monsieur le Président,
Chères Consoeurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-36 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces comptes annuels, proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total bilan de	€	11.358.320
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€	2.716.849
Incluant :		
○ les cotisations nettes de réversion au Haut Conseil du Commissariat aux comptes, à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes et à la Compagnie d'assurance	€	1.550.689
• un total de charges d'exploitation au compte de gestion de	€	2.054.402
• un résultat bénéficiaire de	€	684.590

Ces comptes ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 6 mai 2021.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 26 juillet 2021

Censeurs de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

DocuSigned by:
Christine COSTARD
8CF4288D9F874B7...

Christine Costard

DocuSigned by:
Bénédicte Marret
3D91311BA52A457...

Bénédicte Marret



*Comptes Annuels de l'exercice
du 01/01/2020 au 31/12/2020*

**PRESENTATION GENERALE DE
L'ANNEXE**

Le bilan de l'exercice présente un total de 11 358 320.65 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste un total de produits de 2 738 991.83 € et un total de charges pour 2 054 402.17 € dégageant ainsi un bénéfice de 684 589.66 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Régional du 06 mai 2021.

Sommaire

	Pages
1. Bilan	
Actif.....	4
Passif.....	5
2. Compte de Résultat	6
3. Annexe	7 à 14

Bilan Actif

	31/12/2020		31/12/2019	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits simil	9 887	8 867	1 020	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau et informatique	49 015	36 390	12 625	14 007
Mobilier de bureau	91 026	22 276	68 750	77 852
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000		6 125 000	6 125 000
Créances rattachées à des participations	2 033 233		2 033 233	1 416 792
Total I	8 308 161	67 534	8 240 628	7 633 651
ACTIF CIRCULANT				
Avances & Acomptes versés				35 245
Cotisations / FAE	392 924	1 126	391 798	269 054
Autres créances	350 972		350 972	658 145
Valeurs mobilières de placement	2 155 423		2 155 423	1 902 938
Disponibilités	196 459		196 459	612 311
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 040		23 040	23 901
Total II	3 118 818	1 126	3 117 692	3 501 594
	11 426 979	68 660	11 358 320	11 135 245

Bilan Passif		
	31/12/2020	31/12/2019
Réserves	34 285	34 285
Report à nouveau	9 927 824	9 336 771
Résultat de l'exercice	684 590	591 053
Total I	10 646 699	9 962 109
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	188 475	84 785
Total II	188 475	84 785
DETTES		
Banques	0	22 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 818	264 030
Dettes fiscales et sociales	128 112	107 801
Autres dettes	217 216	693 190
Produits constatés d'avance	0	1 173
Total III	523 146	1 088 350
TOTAL PASSIF	11 358 320	11 135 245

Compte de résultat		
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS		
Cotisations nettes	1 517 989	1 532 556
<i>Dont Réductions accordées</i>	<i>-32 700</i>	<i>-32 850</i>
Produits divers *	156 132	160 825
Reprises de provisions et transferts de charges *	426 287	508 655
Quote-part du résultat SCI	616 441	627 503
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 716 849	2 829 539
CHARGES		
Achats et charges externes *	1 152 574	1 554 371
Impôts et Taxes	50 484	53 959
Charges de personnel	593 216	535 594
Autres charges*	119 172	131 099
Dotations aux amortissements	20 140	19 270
Dotations aux provisions *	1 126	1 127
Dotations pour risques & charges	117 690	24 226
CHARGES D'EXPLOITATION	2 054 402	2 319 646
RESULTAT D'EXPLOITATION	662 447	509 893
Produits financiers	22 143	81 160
Charges financières	0	0
RESULTAT FINANCIER *	22 143	81 160
RESULTAT COURANT	684 590	591 053
Produits Exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	684 590	591 053

* Détail en annexe

ANNEXE

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	p.8
2- EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	p.9
3- MODES ET METHODES D'EVALUATION.....	p.9
3.1 ACTIF IMMOBILISE	
3.2 CREANCES	
3.3 ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT	
3.4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	
3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4- COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES	p.10
4.1 ACTIF IMMOBILISE	
4.2 AUTRES CREANCES	
4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4.4 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS	
4.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
4.6 AUTRES DETTES	
4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
4.8 AUTRES CHARGES	
4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS	
4.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
4.11 RESULTAT FINANCIER	
5- EFFECTIF	p.13
6- FILIALE	p.14

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions comptables intégrées dans le Code du Commerce, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

1.2 PRINCIPES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.3 METHODE

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

1.4 DEROGATIONS

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes, sauf pour :

- la présentation des revenus en provenance de la SCI (produits d'exploitation au lieu de produits financiers).

1.5 CHANGEMENT DE METHODES

Néant.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque la C.R.C.C de Paris a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue. Elles représentent le montant évalué et estimé par les services de la C.R.C.C de Paris.

1.7 QUOTE-PART DU RESULTAT SCI DU 50 RUE DE LONDRES

La quote-part du résultat 2020 de la SCI DU 50 RUE DE LONDRES a été enregistrée dans les comptes de la CRCC en application des dispositions prévues dans les statuts de la SCI.

Il a été décidé de rattacher en produits d'exploitation les revenus issus de la participation détenue dans la société civile immobilière de la rue de Londres.

Pour information, la quote-part du résultat en 2020 de la société civile s'élève à la somme de 616 441 € contre la somme de 627 503€ l'année précédente.

2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Ces comptes annuels ont été préparés dans un contexte de continuité d'exploitation. L'activité de la CRCC n'a pas été affectée par la crise COVID19 à la date de l'établissement de l'annexe. En effet à la date d'arrêt des comptes, le Bureau n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause la capacité de la CRCC à poursuivre son exploitation.

A la date de la clôture la CRCC ne bénéficie d'aucune aide liée à la situation sanitaire et elle est à jour au niveau des dettes fiscales et sociales.

3. MODES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

3.1.2. Immobilisations financières

La méthode retenue pour les titres de participation est la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la quote-part de détention dans les capitaux propres corrigée des perspectives des rentabilités.

A la clôture de l'exercice, la C.R.C.C de Paris détient une participation dans la SCI du 50 rue de Londres à hauteur de 50%.

Cf. Tableau des filiales et participations joint à l'annexe.

3.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

3.3. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

3.4. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite et médailles du travail ont été calculées au 31 décembre 2020 en tenant compte d'un taux d'actualisation à 0.33% (contre 0.77% au 31 décembre 2019), d'un taux d'augmentation annuelle des salaires de 1,00% (idem en 2019) et de la table de mortalité 2006-2008 (comme en 2019). Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision.

3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités placées à long terme ont été libérées et les CAT clôturés. Les disponibilités ont été placées sur un compte à court terme (livret).

4. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

4.1 ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2019	Acquisitions	Sorties	31/12/2020
Logiciels	8 662	1 224		9 886,00
Matériel de bureau et informatique	39 563	9 452		49 015
Mobilier de bureau	91 027			91 027
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000			6 125 000
Créances rattachées à des participations	1 416 792	616 441		2 033 233
TOTAL	7 681 044	627 117		8 308 161

4.2 AUTRES CREANCES

	31/12/2020	31/12/2019
CAC en Mouvement		39 199
OEC	14 541	59 918
ASFOREF	300 000	
CRCC Autres	4 878	8 126
CNCC	9 405	317 605
CNCC Cotisations		8 537
CNCC Contrôle Qualité		30 734
Produits à recevoir	20 574	165 697
Divers	1 574	28 329
TOTAL	350 972	658 144

4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2020	31/12/2019
BP parts	9 050	8 950
BP compte à terme		1 350 000
CREDIT DU NORD cpte/livret	2 146 373	543 988
TOTAL	2 155 423	1 902 938

4.4 – EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1er janvier 2020	9 336 771.09
➤ Résultat 2019	+ 591 053.45
Solde au 31 décembre 2020	9 927 824.54

4.5 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2020 :

	Valeur au 01/01/2020	Dotations 2020	Reprises Provisions utilisées 2020	Reprises Provisions non utilisées 2020	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour risques	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	84 785	117 690	14 000	0	188 475
TOTAL	84 785	114 690	14 000	0	188 475

Elles se décomposent en :

- Provision IDR et médailles du travail = 12 k€
- Provision pour charges liées à des projets portés par les commissions = 105 k€
- Reprise pour charges sur rapprochement Contrôle Qualité / CNCC 2013 à 2016 = 14 k€

4.6 AUTRES DETTES

	31/12/2020	31/12/2019
Assurance (SOPHIASSUR)	37 091	157 827
C.N.C.C	73 829	223 273
Financement H3C	9 024	90 585
Défrayement Contrôle qualité		17 175
CAC - Régularisation cotisations	94 725	93 540
Autres	2 547	110 790
TOTAL	217 216	693 190

4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2020	31/12/2019
Honoraires relations publiques	64 080	57 600
Honoraires contrôle qualité	2 000	8 400
Honor. Déf. Confrères / Assistance Confrères	64 311	60 696
Honoraires Etude / assistance Compagnie	95 786	277 565
Honoraires autres	111 585	128 128
Colloques, conférences, séminaires	138 202	190 267
Réceptions	31 921	60 233
Affranchissement et routage	14 620	14 632
Loyers et Charges locatives	240 705	258 401
Participation charges OEC, CNCC, CRCC Versailles	42 961	39 041
Autres *	346 404	459 408
TOTAL	1 152 575	1 554 371

* Le Poste « Autres » se décompose comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Frais d'impression	5 520	12 113
Fournitures administratives	9 487	2 925
Locations de matériels	23 784	17 908
Maintenance	39 868	34 715
Documentation	8 861	12 659
Bibliothèque	5 208	5 195
Téléphone, internet, service Fax-E-mails	8 015	12 362
Petit matériel informatique et bureau	6 216	1 700
Prestations de services informatiques	107 757	41 955
Dons Association	25 000	
Divers	106 689	317 876
TOTAL	346 404	459 408

4.8 AUTRES CHARGES

	31/12/2020	31/12/2019
Indemnités de fonction	104 933	98 500
Perte sur créances	12 920	31 533
Divers	1 318	1 066
TOTAL	119 172	131 099

4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2020	31/12/2019
Dotation pour dépréciation des créances	1 126	1 127
Dotation pour risques et charges d'exploitation	117 690	24 226
TOTAL	118 816	25 353

4.10 PRODUITS DIVERS, REPRIS DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2020	31/12/2019
Rétrocession formation ASFOREF	150 000	150 000
Remboursements (SS+prévoyance+OPCALIA)		694
Produits divers de gestion courante	6 133	10 132
Autres prod. activités annexes		
TOTAL	156 133	160 825

	31/12/2020	31/12/2019
Reprise de prov. / dépréciation des créances	1 127	736
Reprise sur risques et charges d'exploitation	14 000	24 000
Transferts de charges Contrôle Qualité	360 846	384 253
Transferts de charges d'exploitation	50 314	99 666
TOTAL	426 287	508 655

4.11 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2020 s'élève à un excédent de 22 143 € et se compose des éléments suivants :

	2020	2019
* Intérêts sur VMP	19 642	77 355
* Produit sur cession VMP	2 501	3 672
TOTAL DES PRODUITS	22 143	81 159

5. EFFECTIF :

	HOMMES		FEMMES	
	2020	2019	2020	2019
CADRES	0	0	5	4,33
NON CADRES	1,22	1	2,98	3,33

6. FILIALE :

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital en K€	Réserves et reports à nouveau en K€	% de détention	Résultat du dernier exercice en K€	Valeur brute des titres en K€	Valeur nette des titres en K€	Compte Courant En K€	Engagements donnés en K€	Chiffre d'affaires du dernier exercice en K€	Dividendes en K€
SCI du 50 rue de Londres	12 250	200	50%	1 255	6 125	6 125	1 416		1 663	616



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.crcc-paris.fr

ET SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX !

 @CRCCParis

 CRCC de Paris

 CRCC de Paris

50 rue de Londres - 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 53 83 94 33
Mail : contact@crcc-paris.fr